

PARIS, le 26 octobre 2015

Monsieur [REDACTED]

Shanghai
CHINE

Par email : [REDACTED]

Eric ANDRIEU
Ancien Secrétaire de la Conférence

Emmanuelle SAPÈNE

Nicolas SIDIER

Fabien HONORAT

Gauthier MOREUIL

AVOCATS ASSOCIÉS

EA/IT - P1922.COU20490
AFFAIRE : MCDONALD'S / [REDACTED]

Sonia-Maïa GRISLAIN

Caroline MAS

Aurélié POULIGUEN-MANDRIN

Julie DE OLIVEIRA

Pierre DÉTRIE

Chloé MONÉGER

Bénédicte SOREL

Béatrice MOUTEL

Nicolas NIEL

Valentine FERRERO

Hélène JOLY

AVOCATS À LA COUR

Chantal PÉCHENARD
AVOCAT HONORAIRE

Monsieur,

McDonald's m'a remis copie des réclamations que vous avez adressées depuis 2012 à un certain nombre de personnes et d'entités de son groupe à la suite de votre participation au jeu "Monopoly Original 2011 chez McDonald's".

J'ai également pris connaissance du règlement de ce jeu et des supports promotionnels sur lesquels il était annoncé ce qui m'a permis de confirmer à mes clients que l'opération était conforme aux règles des droits français et européen.

Dans ces conditions, ma cliente me charge de vous indiquer qu'il n'y a pas lieu de poursuivre de discussion avec vous et qu'il ne sera plus répondu à vos mails, ni par McDonald's, ni par moi.

Cependant et conformément aux règles de mon Ordre, je suis à la disposition de celui de mes confrères habituellement chargé de la défense de vos intérêts pour m'entretenir de ce dossier avec lui.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.



Eric ANDRIEU,
Avocat à la Cour